



Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la  
communication (DETEC)  
Madame la Conseillère fédérale  
Simonetta Sommaruga  
Bundeshaus Nord  
3003 Berne



Date 6 avril 2022

**Projet relatif au plafond des dépenses pour les routes nationales sur la période 2024-2027, à l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales, au crédit d'engagement et à l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales – Lancement de la procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Le 26 janvier 2022, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'initier la procédure de consultation sur l'objet précité. Le Conseil d'Etat du canton du Valais vous remercie de l'avoir consulté et prend position comme suit.

Dans le cadre de la reprise des tronçons NAR et des projets d'extension des cantons, nous prenons acte que les deux projets situés sur le canton du Valais, respectivement sur la N6 et la N21, ne seront pas poursuivis. Si le Conseil d'Etat comprend la nécessité de fixer des priorités au niveau suisse, nous demandons que toutes les mesures utiles permettant de diminuer les nuisances seront prises en ces lieux. Le projet présenté est principalement axé sur les agglomérations. Si le Conseil d'Etat du canton du Valais soutient le projet, il demande à l'avenir, à l'instar du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), une meilleure prise en compte des régions de montagne et des lieux touristiques qui doivent eux aussi être reliés par un réseau routier performant.

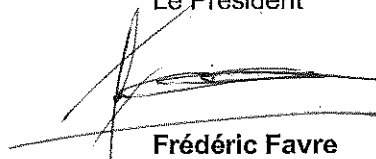
Concernant le financement proposé, le Conseil d'Etat prend note que celui-ci est assuré en partie par une diminution de deux tiers des réserves du fonds FORTA et que la transition vers les véhicules électriques va également impacter le financement des routes nationales. Dans ce sens, il est important que l'OFROU fasse évoluer son modèle de financement afin de continuer à assurer sa mission.

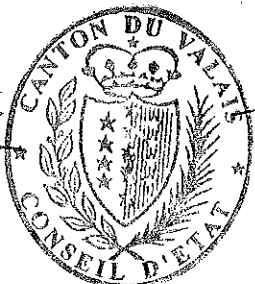
Nous vous remercions de nous avoir consultés et vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'expression de notre haute considération.


Au nom du Conseil d'Etat

Le Président

Le Chancelier

  
Frédéric Favre



  
Philipp Spörri

Copie netzplanung@astra.admin.ch